

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

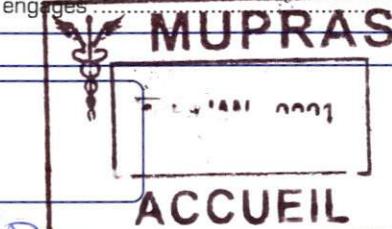
Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/11/2020

Nom et prénom du malade :

filali ansari hajar Age: 38 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

allume + lume le culi Coronal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

DR. FERRAH SANTO
Medecin Santé publique
INPE-08/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/2020		6	6	Dr. ERRYAH HIND Médecin Santé publique INPE-101P-1631
20/11/2020				ERRYAH HIND INPE-101P-1631
20/11/2020				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23.11.20	Echo cervicale	500.-dk

AUXILIAIRES MEDICAUX

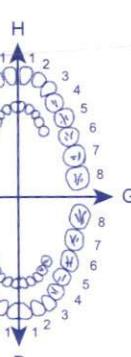
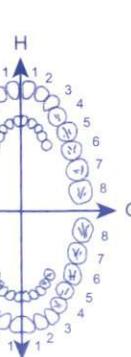
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins.	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient DES TRAVAUX
	D 00000000	G 00000000		
	35533411	B 11433553		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ERRYAHI HIND
Médecin Santé publique
INPE: 061011631

Le: 20/11/2020

ORDONNANCE

Mme Filali Aysari Hugu.

Prise de
- NFS complète
- Peritone
- Rythmoplasmatique
- Vitamine C
- TSH sur

Dr. ERRYAHI HIND
Médecin Santé publique
INPE: 061011631



Q

Dr. ERRYAH' HIND
Médecin Santé publique
INPE: 061011631

Le : 30/11/2020

ORDONNANCE

Mme Hugain Filali Assas



Prise en charge graphie
cervicale

Dr. ERRYAH' HIND
Médecin Santé publique
INPE: 061011631

Dr Chakib BENNANI-SMIRE | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

CASABLANCA , LE 30/12/2020

F A C T U R E

N° Admission : 20013410 N° Facture : 20013176 Date facturation : 02/12/2020

Nom et prénom du patient : HAJAR FILALI ANSARI

Convention : PAYANT

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO CERVICALE	1.00	500.00	500.00
		Sous-Total	500.00

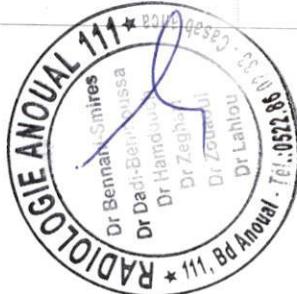
Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq cents dirhams Total : 500.00

Immatriculation :

N° prise en charge :

Notre compte bancaire :



Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 02 Décembre 2020

MME FILALI ANSARI HAJAR

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE

Indication

Tuméfaction cervicale gauche sensible / TSH normale basse / pas d'antécédent particulier / 38 ans.

Résultat

- Thyroïde de taille normale, mesurant :

- Lobe thyroïdien droit : 48mm de hauteur, 14mm de largeur, 11,5mm d'épaisseur, soit un volume de 3,7ml.
- Lobe thyroïdien gauche : 48mm de hauteur, 15mm de largeur, 13,5mm d'épaisseur, soit un volume de 4ml.
- Isthme : 2,5mm d'épaisseur
- Elle est de contours réguliers, d'échogénicité conservée, sans hypervasculisation globale, siège à gauche d'une plage des 2/3 supérieurs du lobe, hypoéchogène, mal limitée, avec hypervasculisation traversante, correspondant à une plage de thyroïdite étendue, sur environ 32mm de hauteur.
- Micronodule de taille non significative, modérément hypoéchogène, polaire supérieur droit, mesurant 4mm de grand axe.

- Absence d'adénopathies cervicales.

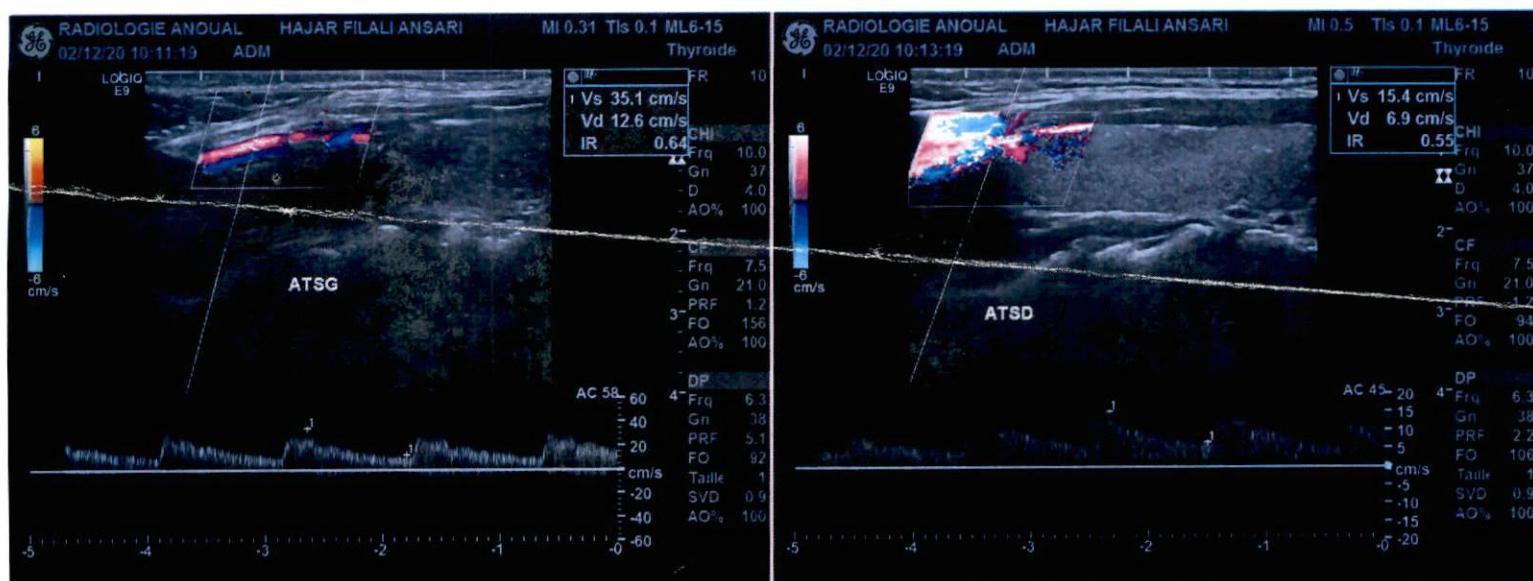
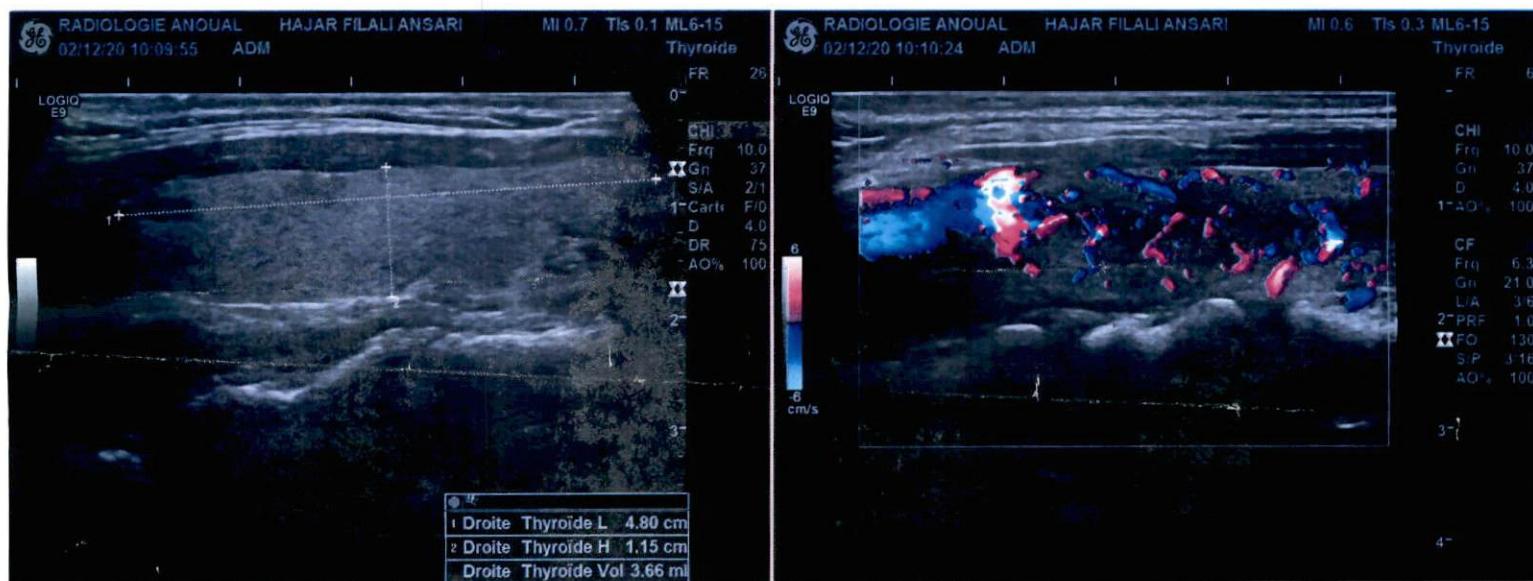
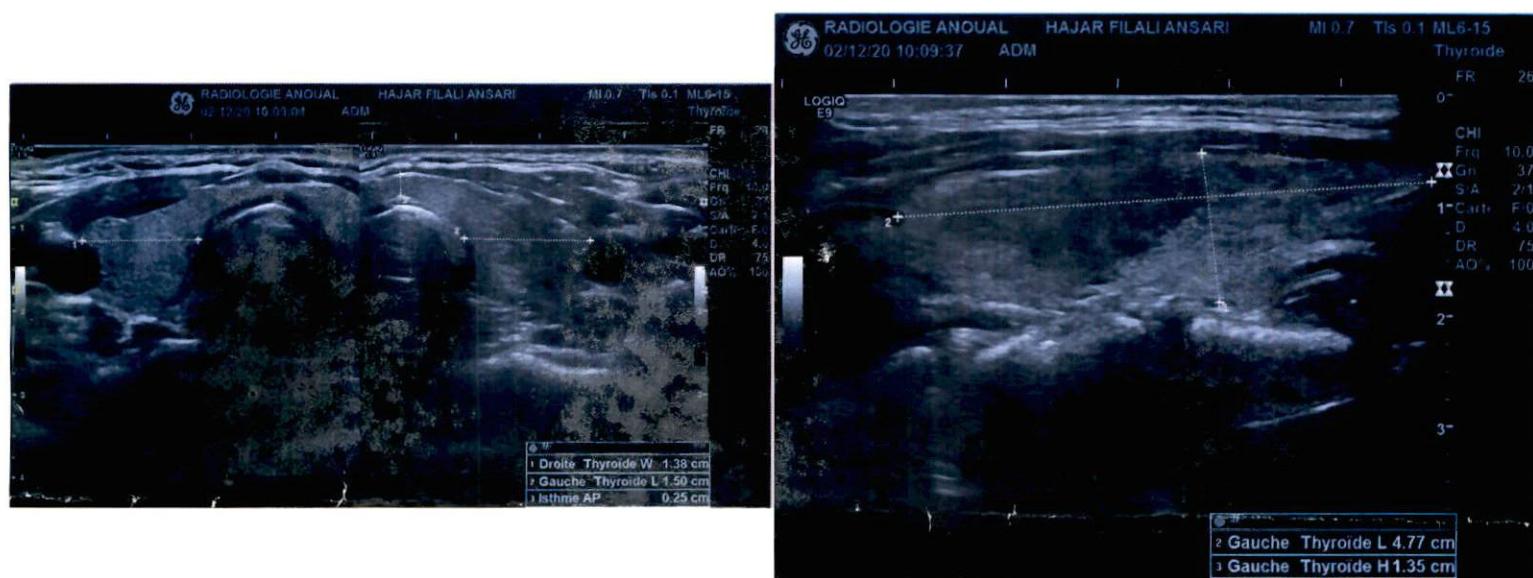
- Axes vasculaires jugulo-carotidiens libres.

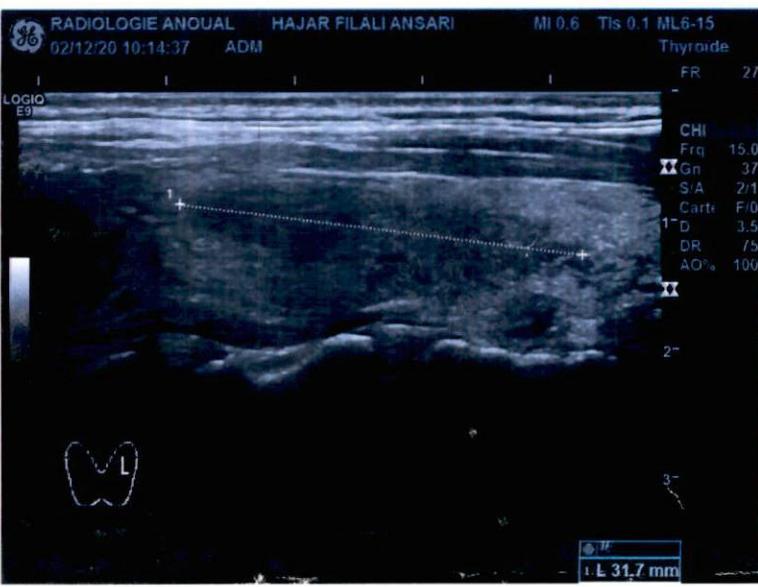
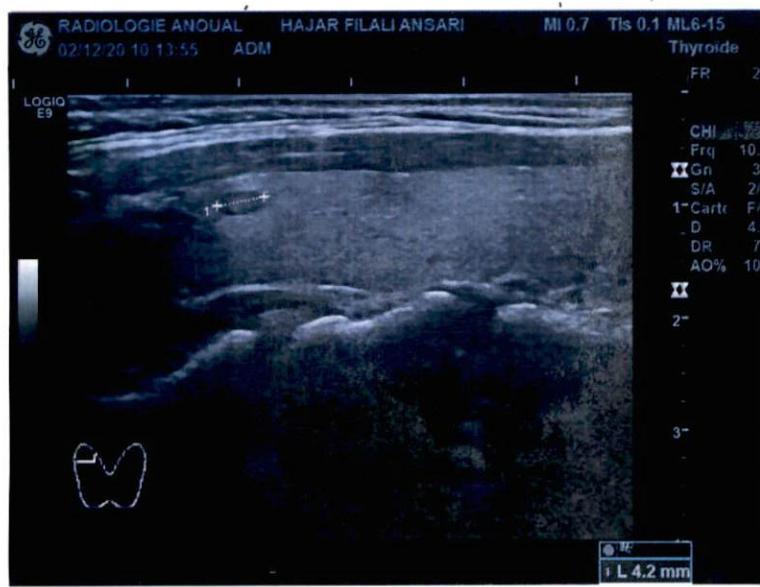
- Glandes parotides et submandibulaires d'aspect échographique normal.

Conclusion

Plage de thyroïdite subaigüe, du lobe gauche, sans lésion focale suspecte de taille significative. EU TIRADS 2. A confronter au reste diffus.







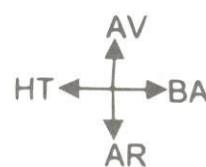
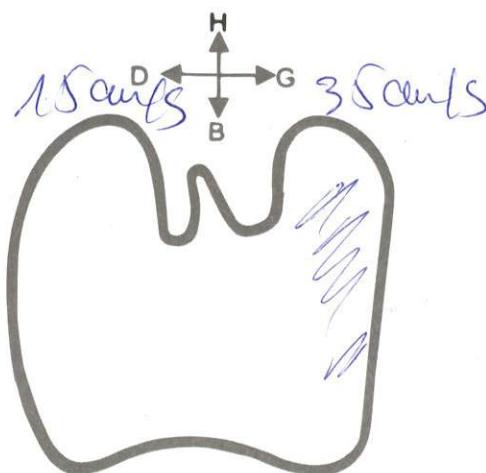
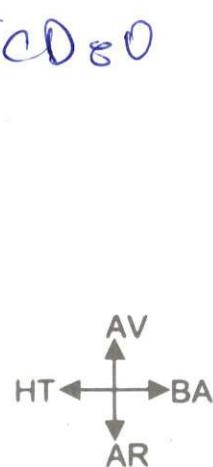
Docteur Chakib Bennani-Smirès / Docteur Fatiha Dadi-Benmoussa / Docteur Mohamed Hamdouchi / Docteur Hassan Zeghari
Docteur Abdelaziz Zouaoui

Dr. filali ansari Hajar
- 38 ans.

02/12/2020

- Tumefaction cervicale
fouache / Drs.
- TSH & LV
- ATCO 80

**Echographie thyroïdienne
(Schéma)**



Lobe droit

$d_h = 48 \text{ mm}$

$d = 14$

$Sp = 11,5$

$Vol = 3,7 \text{ ml}$

$I + ep = 2,5 \text{ mm}$

Lobe gauche

$= 48 \text{ mm}$

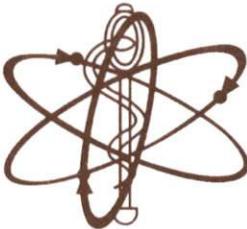
$= 15$

$= 13,5$

$= 4 \text{ ml}$

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Hajar FILALI ANSARI

Né(e) le : 06-04-1982

Dossier N° : 2011230154

Date de l'examen : 23-11-2020

Prélevé le : 23-11-2020 09:01 en interne

Édité le : 27-11-2020

DR :

Adresse :

Page 1 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

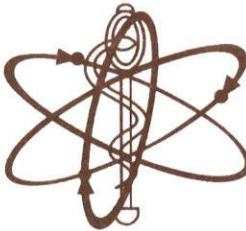
Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

Leucocytes [AC]	5.20	milliers/ μ l	(4.00–10.00)	11-12-2012
				4.60
				09-07-2015
Hématies : [AC]	3.53	millions/ μ l	(3.80–5.80)	3.39
Hémoglobine : [AC]	11.4	grs/dL	(11.5–16.0)	11.4
Hématocrite : [AC]	34.2	%	(37.0–47.0)	33.2
VGM : [AC]	97.0	μ 3	(80.0–100.0)	98.0
TCMH : [AC]	32.3	pg	(27.0–32.0)	33.6
CCMH : [AC]	33.4	g/dl	(32.0–36.0)	34.4
RDW : [AC]	11.7	%	(11.0–16.0)	12.8
				13-07-2015
Polynucléaires Neutrophiles :	58.5	%		52.0
Soit:	3.04	milliers/mm ³	(2.00–7.50)	2.34
				09-07-2015
Polynucléaires Eosinophiles :	4.0	%		2.0
Soit:	0.21	milliers/mm ³	(0.00–0.50)	0.09
				13-07-2015
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%		0.0
Soit:	0.02	milliers/mm ³	(0.00–0.20)	0.00
				13-07-2015
Lymphocytes :	31.5	%		38.0
Soit:	1.64	milliers/mm ³	(1.00–4.00)	1.71
				09-07-2015
Monocytes :	5.7	%		8.0
Soit:	0.30	milliers/mm ³	(0.20–1.00)	0.36
				13-07-2015
Plaquettes : [AC]	354	milliers/ μ l	(150–500)	306



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



Mlle Hajar FILALI ANSARI

Né(e) le : 06-04-1982

Dossier N° : 2011230154

Date de l'examen : 23-11-2020

Prélevé le : 23-11-2020 09:01 en interne

Édité le : 27-11-2020

DR :

Adresse :

Page 2 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Ferritine [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 04/08/2017.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

BIOCHIMIE SANGUINE

28.0 ng/mL (13.0-150.0)

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

20.0 mg/l (16.0-26.0)
0.8 mmol/l (0.7-1.1)

VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

55.2 nmol/l (75.0-250.0)
22.1 ng/ml (30.0-100.0)

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

24-04-2018

0.76

TSHus [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.

0.73 µUI/ml (0.27-4.20)

ANALYSES TRANSMISES

Voir compte rendu ci-joint

ZINC : ⁽¹⁾

(1) Labo. exécutant : CERBA – ()

Confidential
Fékkak



Biographe Responsable : Sylvie Cado

Biographe Médicaux

H. Belaouni A. Ganon J.D. Poveda
L. Verdurme S. Haim-Boukobza S. Samaan
J.M. Costa P. Kleinfinger S. Schmit
M.M. Coude I. Lacroix S. Trombert
Y. Pepino L. Lohmann D. Trost (Biographe Généticien)
S. Defasque S. Mehla Sedkaoui M. Valduga
F. Floc'h

Médecins Anatomo-Cytopathologues

C. Bergeron (Responsable)
M. Bonnière M. Grossin
S. Chanel K. Hadid
Y. Elouaret L. Miranda
A. Gaulier

**FILALI ANSARI
HAJAR**

Né(e) le 06.04.1982
Dossier n° : **20S0819789**

Sexe : F

G / w 994-101 / s 994-101

Madame FILALI ANSARI HAJAR

Transmis par LABM ANOUAL
Vos références : 2011230154 08573
Enregistré le : 26.11.2020 Edité le : 26.11.2020
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

Exemplaire patient

• **ZINC (Absorption atomique)**

Prélèvement : 23.11.2020 Sérum 09h 01

10,8 µmol/l N: 11,0 à 24,0
0,71 mg/l N: 0,72 à 1,57

Afin de préserver la confidentialité, aucun résultat, interprétation ou renseignement médical ne pourra vous être communiqué par téléphone et par mail.

Fabienne Floc'h

Compte rendu complet

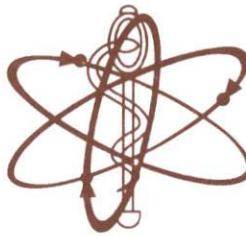
1/1

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre Service de la Relation Client.

SELAFA CERBA - 7/11 rue de l'Equerre - Parc d'activités "Les Béthunes" - 95310 Saint Ouen l'Aumône - France - ENREGISTREMENT N°95.9 - Tel : 01 34 40 20 20 - FAX : 01 34 40 21 29
SRC@lab-cerba.com - www.lab-cerba.com

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2011230154

Mlle Hajar FILALI ANSARI

Demande N° 2011230154

Date de l'examen : 23-11-2020

Analyses :

cofrac CN	ACCREDITATION Portée disponible sur www.cofrac.fr	Les prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].		
		Analyse	Val	Clefs
9102 LAMENS PSAD	Forfait traitement échantillon sanguin		B5	B
	Prélèvement sang adulte		E25	E
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)		B450	B
	Magnésium		B60	B
	ZINC		E150	E
	TSHus		B200	B
	Ferritine		B250	B
	NF		B80	B

Total des B : 1045

TOTAL DOSSIER : 1530 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :mille cinq cent trente dirhams DH

